

Document d'intention

Modification des services éducatifs dispensés par l'École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture

État de la situation

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) fait face aux défis liés à la croissance de la population jeune dans sa région. À ce jour, plusieurs projets d'agrandissement ou d'ajout de modulaires ont été concrétisés afin de répondre aux besoins éducatifs, en conformité avec son Plan d'engagement vers la réussite.

Pour conserver un portrait en adéquation avec les besoins évolutifs de chaque secteur, un processus de planification des besoins d'ajout d'espaces pour les infrastructures scolaires doit être mené annuellement par la Direction générale en collaboration avec les Services éducatifs et les Services des ressources matérielles du CSSDN.

Le secteur de Lévis/Lauzon regroupe six écoles (7 bâtiments) secondaires. Les six écoles sont : l'Aubier, l'Horizon, l'Envol, les Etchemins, Champagnat Guillaume-Couture et Pointe-Lévy. Le portrait des espaces disponibles et l'analyse des besoins futurs démontrent un déficit de locaux et la nécessité de procéder dans ce secteur. La capacité d'accueil de l'École Pointe-Lévy est atteinte et même dépassée.

Les prévisions du MEQ dans ce secteur font état d'un déficit de 160 places-élèves en 2025-2026 et d'un déficit de 277 places-élèves en 2026-2027. Afin d'être en mesure d'offrir des services éducatifs aux élèves dans ce secteur, nous devons modifier une partie de cycle au secondaire de l'École Champagnat Guillaume-Couture afin de pouvoir accueillir des élèves de 3^e secondaire.

L'École Pointe-Lévy continuera de dispenser les services éducatifs à des élèves de 3^e secondaire, tandis que l'École Champagnat Guillaume Couture dispensera les services éducatifs de la 1^{re} à la 3^e secondaire.

Séance publique d'information et de consultation

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 19 février 2025, à 18 h 30, au local 110 de l'École secondaire Guillaume-Couture, située au 70, rue Philippe-Boucher, Lévis G6V 1M5.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 13 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 13 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN cssdn.gouv.qc.ca à compter du 5 février 2025.

Caroline Marcotte
Directrice générale adjointe